

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE LA FDAAPPMA 63 - 2023



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE MÉNÉTROL

6 AVRIL 2024

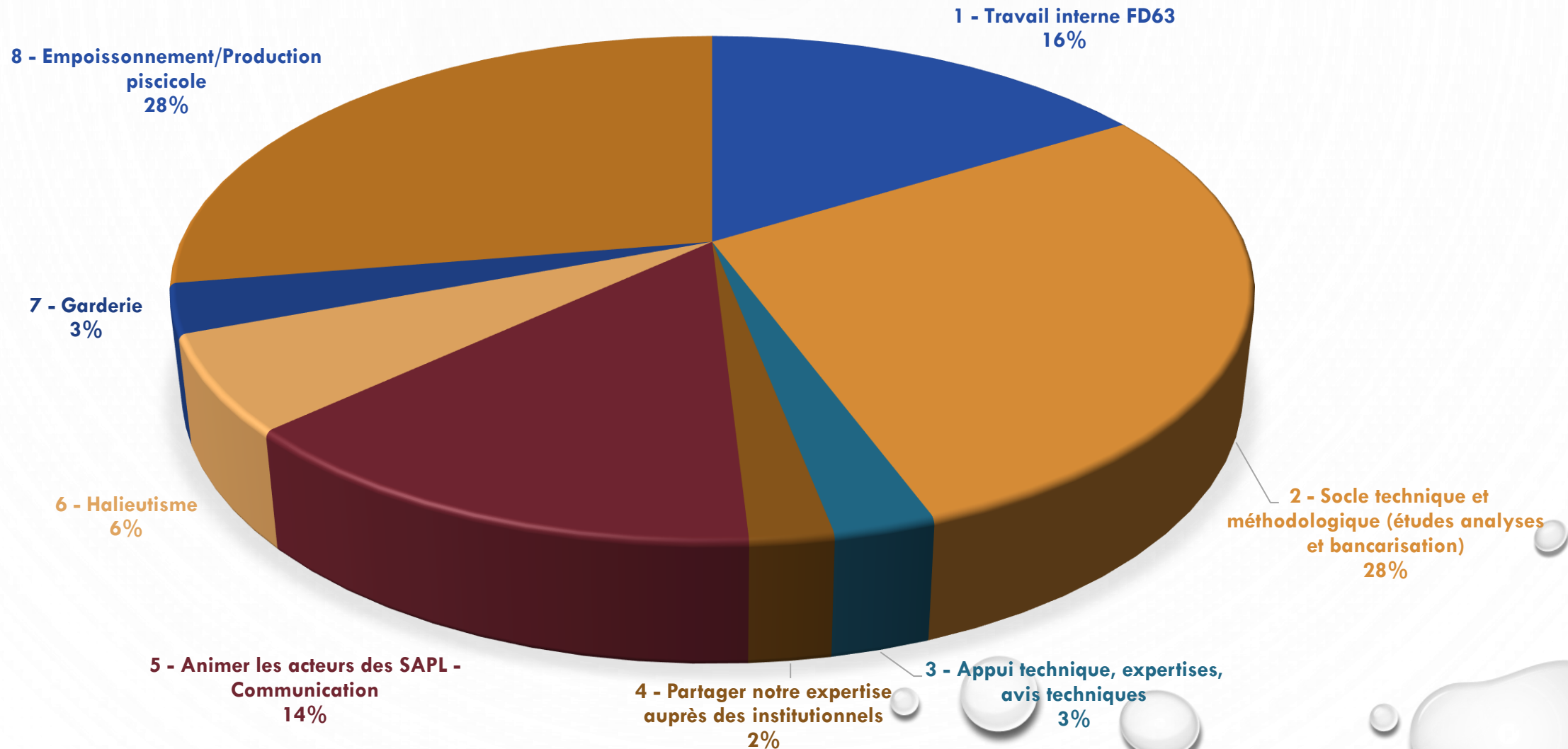


BILAN 2023 DE L'ENSEMBLE DES SERVICES DE LA FDPPMA63

Thème	Codification	Intitulé	Technique				Développement				Administratif	Pisciculture	Total J par sous thème	Total J par thème total
			Desmolles	Bonnafo ux	Chasse ry	Souch al	Bortoli	Boulemkh ali	Monie r	Villemot	Astier	Piscicultu re 3,5 ETP		
1 - Travail interne FD63	1-1	Administratif interne FD63	58	20	12	5	48	20	20	10	153	42	388	413
	1-2	Formations suivies	2	1	5		2	2				3	15	
	1-3	Travail sur la réglementation	1				5	4					10	
2 - Socle technique et méthodologique (études analyses et bancarisation)	2-1	Elaboration, mise à jour des PDPG et PGP	6	15	48	2		2	2				75	719
	2-2	Etudes Milieux Espèces (pêches, inventaires, physico, morpho...)	33	61	67	35	27	30	40	50		15	358	
	2-3	Etude des pressions et perturbations (T° maladie...)	16	50	50	58	15		20	45			254	
	2-4	Développement Informatique Base de données		28	4								32	
3 - Appui technique, expertises, avis techniques	3-1	Accompagnement des maîtrises d'ouvrages compétentes à l'émergence d'opération de restauration physique des milieux aquatiques	32	10				7	2				51	68
	3-2	Suivi travaux et évaluation de l'efficacité des travaux de restauration physique des milieux aquatiques.	3	5				1	8				17	
4 - Partager notre expertise auprès des institutionnels	4-1	Participation à l'élaboration d'outils de planification (Sdage, Sage, PAOT...) ou de programmation (contrats territoriaux...)	32	8				7	8				55	55
5 - Animer les acteurs des SAPL - Communication	5-1	Actions de formation des bénévoles contribuant au socle technique	8				2	15	10				35	356
	5-2	Mobilisation des différents acteurs à la compréhension des milieux aquatiques	12	7	3	2	20	8	8	5		5	70	
	5-3	Encadrement stagiaires	12	5	4		5	3				6	35	
	5-4	Mission de communication concernant les SAPL			4		54	10	34	10	50		162	
	5-5	Coordination et organisation du réseau SAPL					37	17					54	
6 - Halieutisme	6-1	Animation			4		5	21	10				40	156
	6-2	coordination Halieutisme						24					24	
	6-3	SDDL					10	3	4	75			92	
7 - Garderie	7-1	Police Pêche						10	10			5	25	80
	7-2	Police Eau						10	15			8	33	
	7-3	Animation du réseau d'acteurs garderie						18	4				22	
8 - Empoisonnement/Production piscicole	8-1	Empoisonnement/Production piscicole							8	2		693	703	703

PROPORTION PAR THÈMES

PROPORTION DES ACTIVITÉS PAR THÈMES POUR 2456 J TRAVAILLÉS



TRAVAIL ADMINISTRATIF

- 1-1: ADMINISTRATIF INTERNE À LA FDPPMA63

- Caroline Astier à plein temps sur le poste administratif et comptabilité

- L'ensemble du personnel est impliqué :

- courriers, mails
- participations aux réunions Fédérales (bureau élargi bi-mensuel, CA, réunions techniques, salon.....)
- CR des réunions
- Dossiers et instruction des subventions
- Contentieux
- Rédaction des courriers internes
- Relation avec l'administration (AP pêche, DPF....)
- Travail pour permettre l'acquisition de la Sagne de Jambris avec la Fondation des Pêcheurs et favoriser des solutions fondées sur la nature



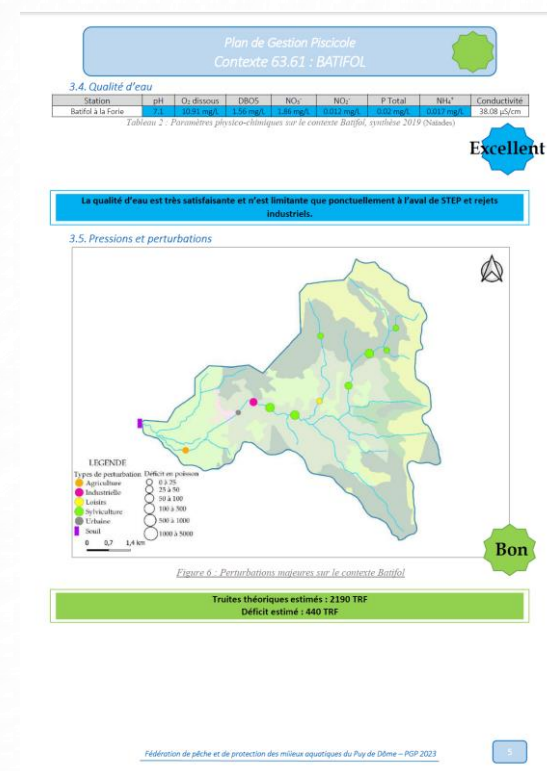
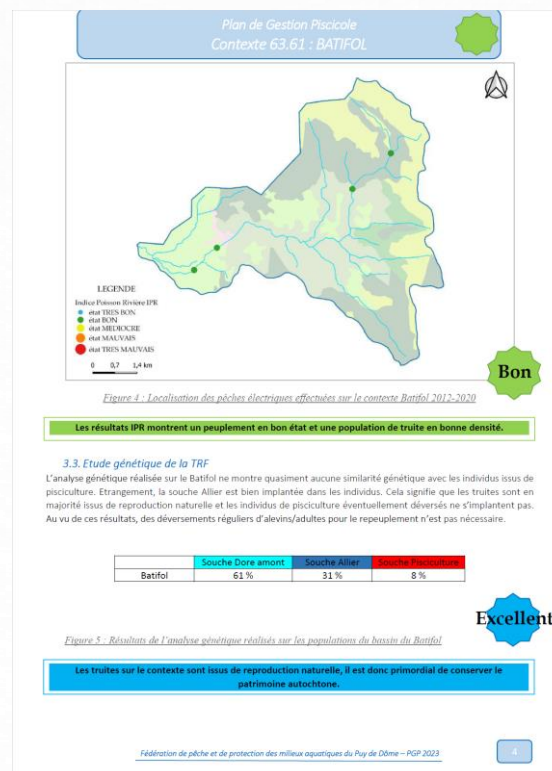
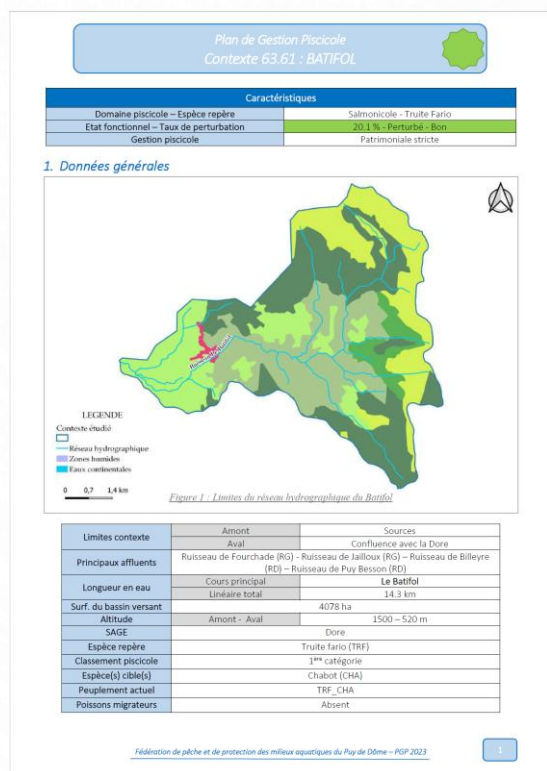
1: 383 j



TECHNIQUE

- 2-1: MISE À JOUR DES PDPG ET PGP
 - Suite à l'approbation du PDPG, rédaction du PGP (présentations aux AAPPMA 2024 en cours)
 - Travail essentiellement réalisé par C. Chassery
 - Collaboration avec le personnel technique et développement

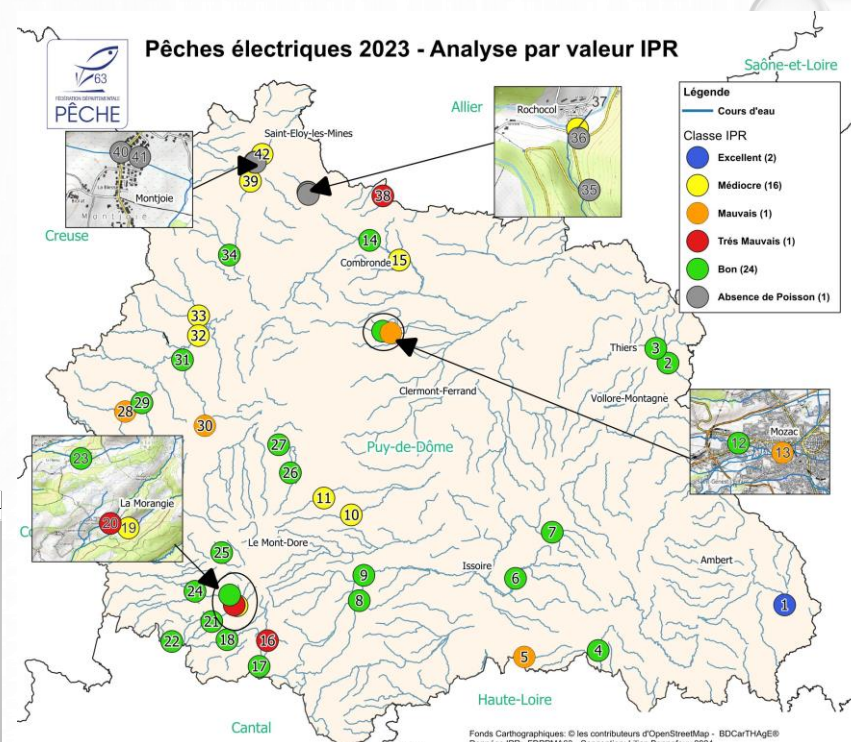
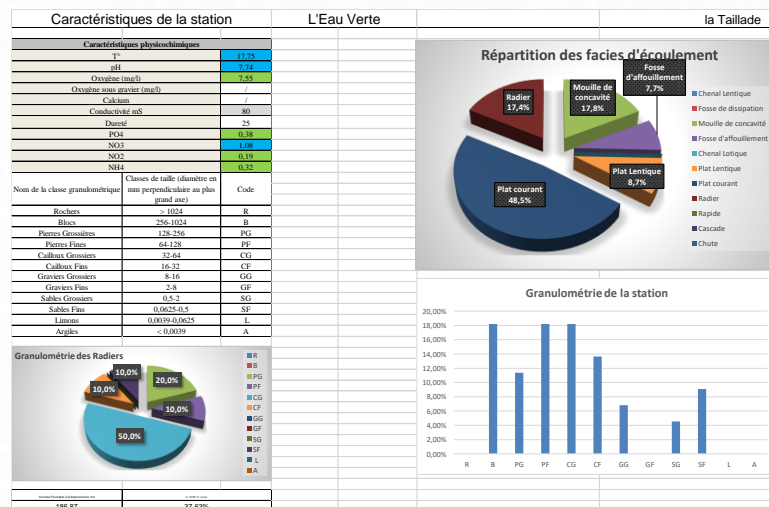
2-1 : 75 j



TECHNIQUE

• 2-2 : ETUDES SUR LES MILIEUX ET LES ESPÈCES

- Inventaires piscicoles par pêches électriques
- Données bancarisées 42 inventaires, 20 sauvetages, 2 études spéciales (Glochidies)
- Suivi Physico – Chimique sur toutes les pêches
 - T°, O2, Conductivité, Dureté, NH4, NO2, NO3, PO4, pH
- Suivi morphologique de toutes les stations
 - faciès
 - habitats
 - granulométrie



ID	Rivière	Affluent	Date	Valeur IPR	Classe de Qualité	ID	Rivière	Affluent	Date	Valeur IPR	Classe de Qualité
1	Ance du Nord	Loire	14/09/2023	2,81	B	22	Tarentaine	Rhue	05/10/2023	11,82	V
2	Semaine	Duroille	04/10/2023	5,64	V	23	Gagne	Burande	06/07/2023	14,29	V
3	Duroille	Dore	04/10/2023	9,00	V	24	Gagne	Burande	31/08/2023	10,81	V
4	Doulon	Senouire	13/07/2023	7,35	V	25	Vendexis	Dordogne	31/08/2023	8,37	V
5	Cé	Allier	13/07/2023	30,51	O	26	Gorce	Sioule	01/09/2023	9,02	V
6	Eau Mère	Allier	20/06/2023	10,83	V	27	Sioule	Allier	01/09/2023	7,92	V
7	Ailloux	Eau Mère	20/06/2023	8,56	V	28	Perchade	Petit Sioulet	11/07/2023	25,48	O
8	Couze Valbeilès	Couze Pavin	07/09/2023	6,84	V	29	Sioulet	Sioule	19/09/2023	8,74	V
9	Couze Pavin	Allier	07/09/2023	12,49	V	30	"Rau de Pérol"	le Bessanton	11/07/2023	29,61	O
10	Monne	Veyre	04/07/2023	16,44	J	31	Besanton	Sioulet	19/09/2023	13,01	V
11	Veyre	Allier	04/07/2023	15,24	J	32	Sioulet	Sioule	12/09/2023	16,84	J
12	Ambène	Bédat	29/06/2023	10,46	V	33	le Chevallet	Sioulet	19/07/2023	24,09	J
13	Ambène	Bédat	29/06/2023	26,90	O	34	l'Auzelle	Chalamont	19/07/2023	11,58	V
14	Morge	Allier	12/07/2023	14,47	V	35	Rochocol	Sioule	15/06/2023	NQ	NQ
15	Morge	Allier	12/07/2023	21,18	J	36	Rochocol	Sioule	15/06/2023	NQ	NQ
16	Chabagnol	Rau de Grosleix	05/09/2023	45,11	R	37	Rochocol	Sioule	15/06/2023	21,77	J
17	Clamouze	Rhue	05/09/2023	8,24	V	38	Cigogne	Sioule	15/06/2023	44,02	R
18	Eau Verte	Tarentaine	17/08/2023	11,87	V	39	Bouble	Sioule	22/06/2023	16,35	J
19	Trentaine	Rhue	05/07/2023	21,79	J	40	Affluent Bouble (Youx)	Bouble	22/06/2023	NQ	NQ
20	Fontaine Salée	Tarentaine	05/07/2023	38,84	R	41	Affluent Bouble (Youx)	Bouble	22/06/2023	NQ	NQ
21	Tarentaine	Rhue	17/08/2023	9,50	V	42	Bouble	Sioule	18/07/2023	16,47	J

TECHNIQUE

- 2-2 : ETUDES SUR LES MILIEUX ET LES ESPÈCES
- Etudes de la reproduction des moules perlières sur la rivière Dolore
- Etudes astacicoles
 - Piégeage Pignols et suivi
 - Inventaires Astacicole sur le site N2000 des Gîtes de la Sioule
 - Inventaires des Ecrevisses à pattes blanches par ADNenv PNRLF



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE

SUIVI DE LA REPRODUCTION
DES MOULES PERLIÈRES DE
LA DOLORE EN 2023

Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne

Avec le soutien de :

PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE

Inventaire Astacicole 2022 sur le site
FR8302013 – Gîtes de la Sioule

17/10/2023 Recherche des glochidies par pêches électriques

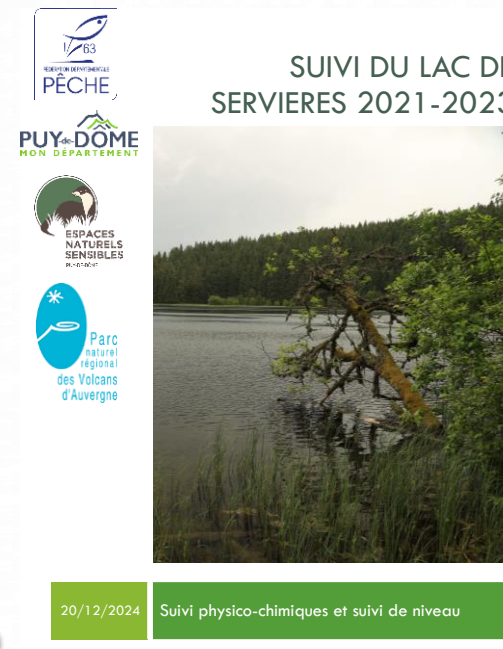
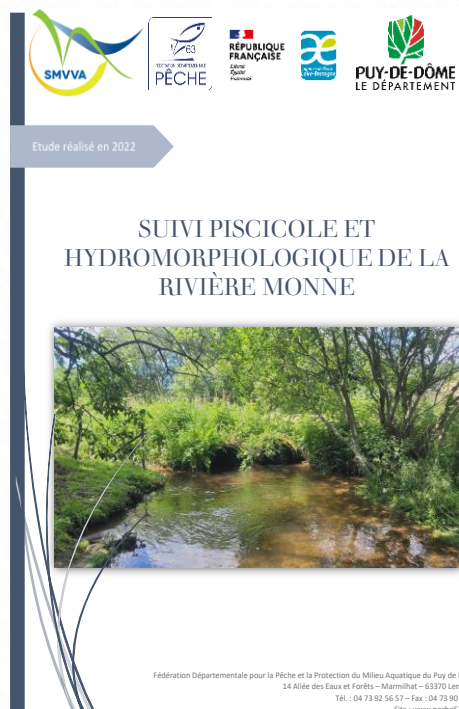


Décembre 2023

TECHNIQUE

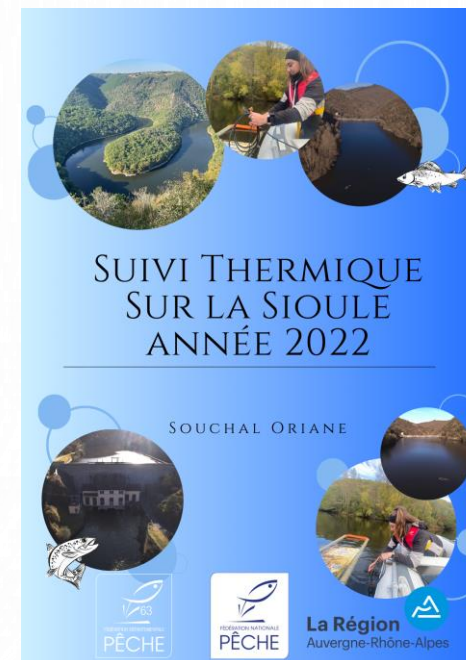
- 2-2 : ETUDES SUR LES MILIEUX ET LES ESPÈCES
 - Acquisition de connaissances en collaboration avec d'autres organismes
 - ENS CD63 Servières Guéry
 - CT 5 Rivières Suivi de la Monne
 - ENS Besse Pavin
 - EDF Impact barrages et suivi Tarentaine - Eau verte

- Collaboration avec des organismes de recherche et des chercheurs, Sentinelle act (UCA M. Bamdad) INRAE (Tigres)

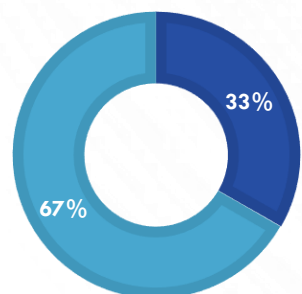


TECHNIQUE

- 2-3 : ETUDES DES PRESSIONS ET DES PERTURBATIONS
 - Suivi Physico chimique spécifique
 - Suivi T° O2 Zs Lac Pavin; Guéry, Servières, Fades, Queuille
 - Suivi Thermique en continu
 - Suivi pour le compte du CT Dore
 - Suivi thermique de nos stations de référence
 - Suivi en continu des lacs Guéry et Servières (T°, Météo, niveau)
 - Rédaction du rapport sur l'Etude thermique de la Sioule des sources à la confluence (travail qui se continue sur 2024)

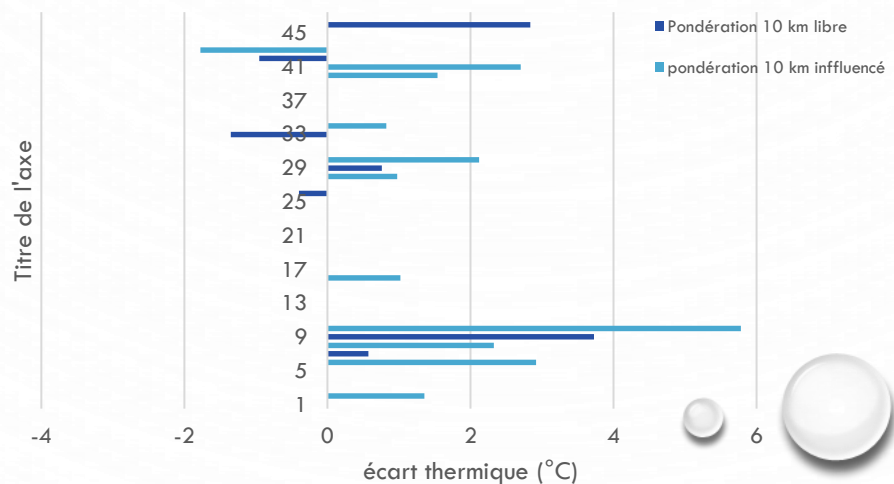


PART DES ZONES LIBRES ET INFLUENCÉES SUR LE LINÉAIRE DE LA SIOULE



■ Portion influencée 12 km
■ Portion libre 24 km

Différence thermique entre secteurs libres et influencés regroupés



Sur les valeurs moyennes :

- + 0,74°C pour 10km en secteur libre
- + 1,79°C pour 10 km en secteur influencé

Les secteurs influencés réchauffent 2.4 fois plus l'eau que les secteurs libres. Ainsi :

- 24 km d'écoulement libre est responsable de 1,78 ° d'augmentation thermique
- 12 km de secteurs « influencés » de 2,15° d'augmentation.
- Ce qui se traduit par 3,92 °C d'augmentation de température, sans les seuils elle serait limitée à 2,66 °C.

TECHNIQUE

- 2-3 : ETUDES DES PRESSIONS ET DES PERTURBATIONS
- Maladie Rénale Proliférative (MRP ou PKD) : Suite à un premier cas avéré sur la C. Chambon en aval du Lac Chambon et d'autres cas en France l'AELB finance une thèse (JB Barnabera). Nous avons collaboré avec lui pour la recherche de sites potentiellement atteints en 2023.
 - C. Pavin
 - Sioulet
 - Tiretaine
 - C Valbeleix
 - C Ardes
 - D'autres sites seront suivis en 2024 dans ce cadre de recherche
- Suivi pollution
- Suivi sécheresse : Nombreuses observations de terrain pour évaluer les conséquences de la sécheresse 2023

2-3 : 253 j

- 2-4 : LE TOUT EST BANCARISÉ ET CARTOGRAPHIÉ

2-4 : 32 j



TECHNIQUE

- 3-1 + 3-2 : APPUI TECHNIQUE, EXPERTISE , AVIS TECHNIQUES

Participation des équipes pour apporter un avis technique aux collectivités (CD63, communes, Com Com....)

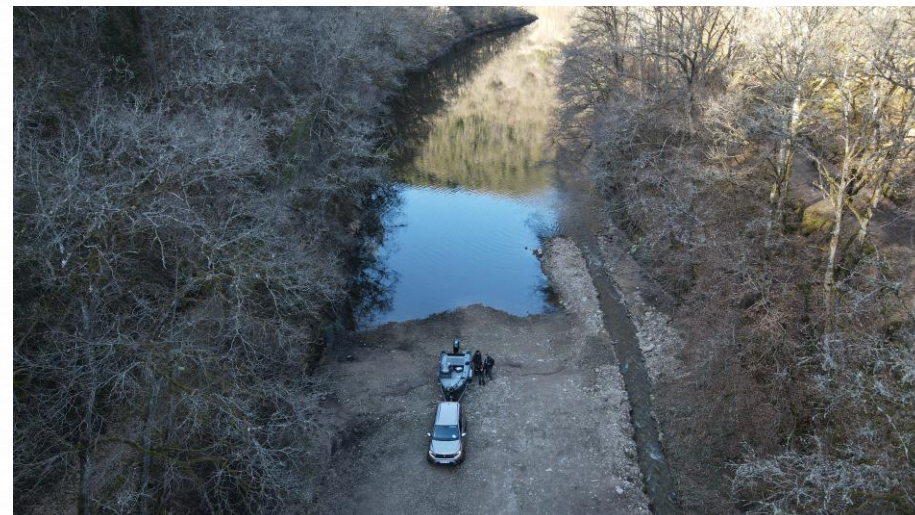
Rédaction d'avis techniques :

- sur sollicitation de l'administration
- sur demande des collectivités (CD63, Parcs Naturels régionaux)

Suivis de certains chantiers :

- réunions préalables à l'organisation du chantier
- suivi des chantiers

3 : 65 j



TECHNIQUE

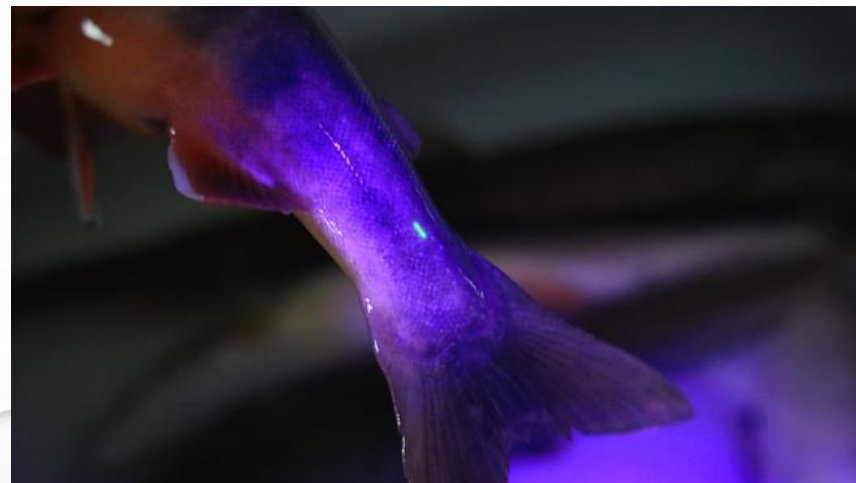
• 4 : PARTAGER NOTRE EXPERTISE AUPRÈS DES INSTITUTIONNELS

Participation des équipes techniques et développement aux réunions :

- Des SAGE (Allier, Dore, Sioule, Ance)
- De mise en place des études HMUC et PTGE
- De tous les contrats territoriaux (COTECH et COPIL)
- De certains N2000 (liés à l'eau)
- Des Espaces Naturels Sensibles
- Des commissions spécifiques (CODERST, ACS, CDE, Biodiversité...)

Convention de suivi et d'expertise

- Suivi de l'observatoire de la RNN Chastreix Sancy (pêches, thermie)
- Participation à la mise en place de l'observatoire des Lacs du PNRVA
- Suivi d'un site emblématique le Lac Pavin (Physico, poissons, marquages)



DÉVELOPPEMENT/TECHNIQUE

- 5 : ANIMER LES ACTEURS DES SAPL ET COMMUNICATION

5-1: Formation des bénévoles

- Formation des Gardes Pêches Particuliers (2 sessions par année)
- Formation continue des GPP déjà formés
- Autres formations (carte de pêche, ...)



5-1 : 35 j

DÉVELOPPEMENT/TECHNIQUE

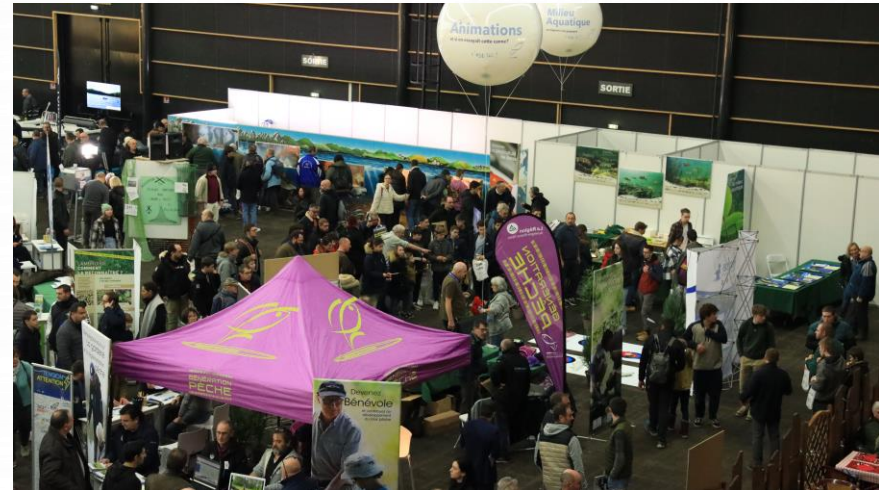
- 5 : ANIMER LES ACTEURS DES SAPL ET COMMUNICATION

5-2: Mobiliser les différents acteurs à la compréhension des milieux aquatiques

5-2 : 70 j

5-3: Encadrement de stagiaires (BTS, Master, Ecoles Ingénieur, BPJEPS, 3^{ème} découverte, Premières....)

5-3 : 35 j

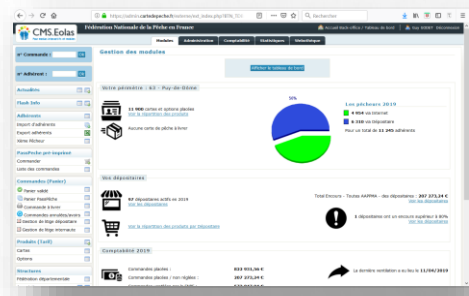


DÉVELOPPEMENT / TECHNIQUE

- 5 : ANIMER LES ACTEURS DES SAPL ET COMMUNICATION

5-5 : Coordination et organisation du réseau des SAPL

5-5 : 54 j



- Réunions concernant les sites en convention (Guéry, Servières, Cournon)
- Intervention sur demandes des AAPPMA pour des questions les concernant (gestion piscicole, travaux...)
- Réponses à l'ensemble des sollicitations techniques et administratives des AAPPMA (téléphone, bureau, terrain...)
- Création de supports pour les AAPPMA
- Gestion www.cartedepeche.fr



Règlement pêche Plan d'eau de Cournon d'Auvergne

Le Plan d'eau de Cournon d'Auvergne est géré par le Syndicat Intercommunal de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du Puy-de-Dôme (SIPPMAD).

Carte de pêche

Le Plan d'eau de Cournon d'Auvergne est divisé en zones de pêche. Les zones sont classées en zones de pêche permanente et zones de pêche temporaire.

Code	Description	Montant de la carte de pêche
1	Zone de pêche permanente	150 €
2	Zone de pêche temporaire	100 €
3	Zone de pêche temporaire (hors saison)	50 €
4	Zone de pêche temporaire (hors saison)	50 €

Horaires d'ouverture

Le Plan d'eau de Cournon d'Auvergne est ouvert de 6h00 à 19h00 tous les jours.

Nombre de pêcheurs autorisés

Le nombre de pêcheurs autorisés est de 1000.

Horaires de pêche

La pêche est autorisée de 6h00 à 19h00 tous les jours.

Carte de pêche

La carte de pêche est valable pour une durée de 12 mois.

Carte de pêche

La carte de pêche est valable pour une durée de 12 mois.

Carte de pêche

La carte de pêche est valable pour une durée de 12 mois.

Lac de Guéry Règlement pêche 2024

Le Lac de Guéry est géré par le Syndicat Intercommunal de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du Puy-de-Dôme (SIPPMAD).

Carte de pêche

Le Lac de Guéry est divisé en zones de pêche. Les zones sont classées en zones de pêche permanente et zones de pêche temporaire.

Code	Description	Montant de la carte de pêche
1	Zone de pêche permanente	150 €
2	Zone de pêche temporaire	100 €
3	Zone de pêche temporaire (hors saison)	50 €
4	Zone de pêche temporaire (hors saison)	50 €

Horaires d'ouverture

Le Lac de Guéry est ouvert de 6h00 à 19h00 tous les jours.

Nombre de pêcheurs autorisés

Le nombre de pêcheurs autorisés est de 1000.

Horaires de pêche

La pêche est autorisée de 6h00 à 19h00 tous les jours.

Carte de pêche

La carte de pêche est valable pour une durée de 12 mois.

Carte de pêche

La carte de pêche est valable pour une durée de 12 mois.

Carte de pêche

La carte de pêche est valable pour une durée de 12 mois.

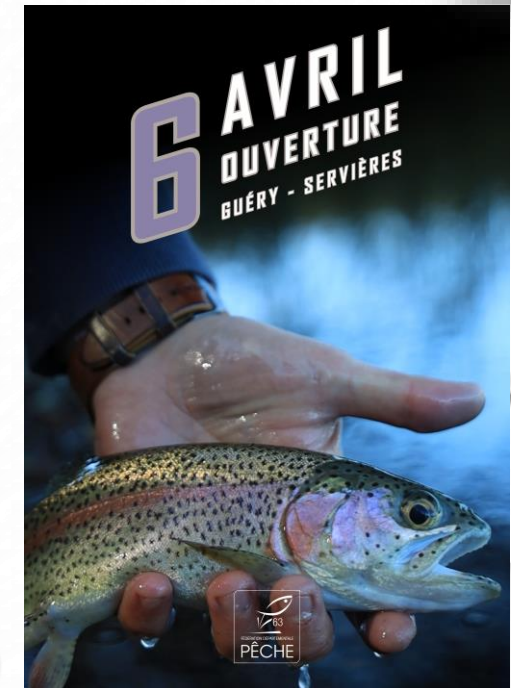
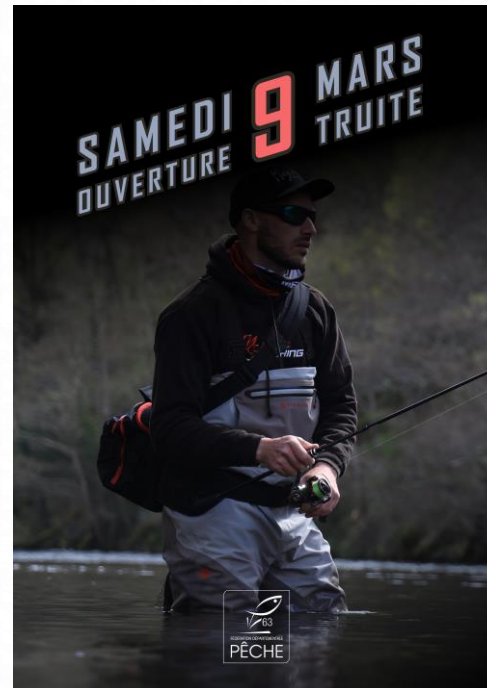
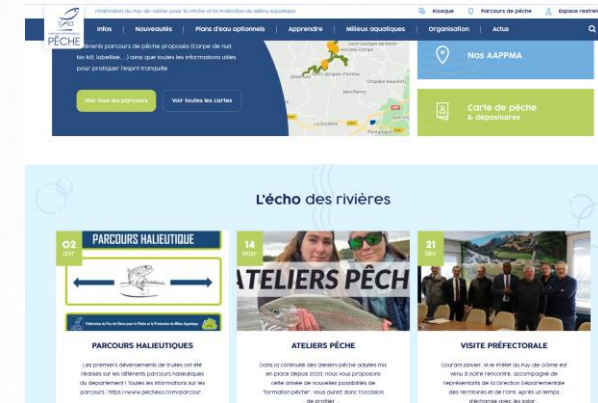
DÉVELOPPEMENT

• 5 : ANIMER LES ACTEURS DES SAPL ET COMMUNICATION

5-4: Communication externe

5-4 : 162 j

- CRÉATION DE SUPPORTS
 - UNITÉ CHARTRE GRAPHIQUE
 - PAPIER (REVUE DEP, AFFICHE, MAG REGION, ...)
 - DIGITAUX (IMAGES, VIDÉOS, ...)
- GESTION SITE INTERNET
- RÉSEAUX SOCIAUX
- RÉPONSES SOLICITATIONS MÉDIA



DÉVELOPPEMENT

- 6 : HALIEUTISME

6-1 : Animations

6-1 : 40 j

6-2 : Coordination Halieutisme

6-2 : 24 j

- Journées Portes Ouvertes
- Animations « Découverte »
- Guidages gratuits
- Atelier Pêche Nature
- Atelier Pêche Adulte
- Développement touristique



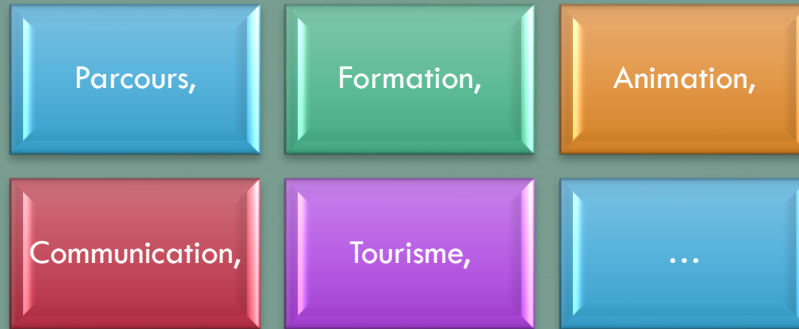
DÉVELOPPEMENT

- 6 : HALIEUTISME

6-3 : SDDL P

6-3 : 92 j

- Définir la stratégie de la FDPPMA63 en matière de développement du loisir pêche



PARCOURS NO KILL HALIEUTIQUE



DÉVELOPPEMENT

- 7 : GARDERIE

7-1-2 : Police de l'Eau, Police de la Pêche

	Nb Gardes	Nb contrôles			PV établis	Ratio Contrôles/Infractions	Nb constats pollutions	Nb rapports constatation
		Riv 1 ^{ère} cat	Riv 2 ^{ème} cat	Plan d'eau				
Service développement FD63	2	128	92	98	0	0	22	15
Gardes Pêche Particuliers Fédéraux Bénévoles (GPPFB)	15	512			15	3%	3	

7-1-2 : 58 j



DÉVELOPPEMENT

- 7 : GARDERIE

7-3 : Police de l'Eau, Police de la Pêche

- GPPFB organisation des tournées de garderie
- Formation continue et suivi des procédures des GPP (FB)

7-3 : 22 j



8: SALMONICULTURE

• SUIVI DE LA PRODUCTION

- Respect de l'A.P. et analyses Physico chimiques en autocontrôle rédaction d'un rapport avec les services Techniques
- Analyses complémentaires par un bureau d'étude agréé
- Surveillance de la C. Pavin tant en qualité (T°, O2, Pollution...) et en quantité. La production en dépend.
- Suivi sanitaire et veille sanitaire (DDPP et contrôles vétérinaires)
 - Qualification de Zone CEE (indemne SHV-NHI) 2006/214/CEE
 - Agrément zoosanitaire FR 63 038 99 CE



ANALYSES DES REJETS DE LA SALMONICULTURE DE LA FDPPMA63



08/01/2024 Analyse Janvier 2023- Décembre 2023

Analyses réalisées par Segoud P.
Rapport rédigé par Chassery C.
Relecture par Desmolles F.

Un projet d'extension est en attente de validation. Un dossier mis à jour devra donc être présenté à la DDPP (plan, coupe d'eau, descriptif de la nouvelle activité, analyses de qualité...)		
A01	Maîtrise des rejets liés à l'eau *	A - Conforme
Absence de pisciculture en amont. A la demande de la DDPP, des systèmes d'aération ont été mis en œuvre de mise en place pour faire face à la multiplication des épisodes de pollution du lac des Harbères.		
A02	Maîtrise des rejets liés aux animaux aquatiques et à l'activité	A - Conforme
Les entrées introduites proviennent du milieu sauvage et passent tous par une quarantaine.		
AG001	Espèces conforme à la déclaration	A - Conforme
AG002	Nature et conformité des installations	Conforme
AG003	Nature et conformité des destinations *	Conforme
Regroupement.		
A004	Quarantaine des poissons et/ou déshabitation des outils	Conforme
La quarantaine est assurée par le cabinet vétérinaire de Besse.		
A03	Maîtrise des rejets liés au transport	A - Conforme
Véhicule et équipements dédiés au transport. Une aie de lavage est aménagée à l'entrée du site.		
A04	Maîtrise des rejets liés au personnel	A - Conforme
Vêtements dédiés à l'activité. Présence d'un pédicure à l'entrée de la zone d'élevage.		
AD401	Formation	A - Conforme
AD402	Tenue	A - Conforme
AD403	Barrages hygiéniques	A - Conforme
Le site est closuré. L'habitat est dans un bâtiment fermé, équipé d'un pédicure à l'entrée.		
A06	Maîtrise des rejets liés aux équipements	A - Conforme
Circuit unique ou leur est équipé de matériels dédiés qui trempe dans un bœuf de désinfectant. Présence de désinfectant.		
AD001	Propreté	A - Conforme
AD002	Aptitude au nettoyage et à la désinfection	A - Conforme
AD003	Présence de matériel de NID adapté	A - Conforme
Méthodes faciles pratiques.		
AD005	Protection vis-à-vis des prédateurs	A - Conforme
Les basses extérieures les plus exposées sont équipées de filets de protection.		
A08	Maîtrise des rejets liés aux sous-produits animaux	A - Conforme
AD001	Collecte à une fréquence appropriée	A - Conforme
AD002	Stockage et élimination	A - Conforme
Tenue des registres.		
Les registres sont présents et conformes.		
B01	Registre de stock	A - Conforme
B02	Registre des entrées et sorties	A - Conforme
B03	Coefficient zoosanitaire et attestations	A - Conforme
B04	Registre des mortalités	A - Conforme

SALMONICULTURE

- 8: PRODUCTION PISCICOLE

PRODUCTIONS 2023		
Espèce	Quantité	Stade
TRF	2 964 000	Œufs, Alevins, Truitelles, Adultes
	Dont 300 000	Alevins nourris 1 mois de TRF destinés à 262 communes CD63
OBR	428 500	Œufs Mortalité totale due au réchauffement climatique
TAC	303 200	Œufs de TAC, SDDL, Parcours de Pêche,
OBL	41 100	Œufs Ass. Gestion Lac Pavin, FD63 Servières et Alpes Maritimes



DESTINATIONS des PRODUCTIONS	
Nombre	Entité servie
262	COMMUNES du CONSEIL DÉPARTEMENTAL du PUY de DÔME
28	AAPPMA de la FÉDÉRATION de PÊCHE du PUY de DÔME
21	PARTICIPATIONS FRAIS à CHARGE DIRECTE de la FDAAPPMA63
13	AAPPMA EXTERIEURS au Département du Puy de Dôme.
6	FÉDÉRATION de PÊCHE Autres Départements
3	AUTRES STRUCTURES : Privée, Aquarium, Mairie, etc



SALMONICULTURE

- 8: TRAVAIL ADMINISTRATIF

- Suivi sanitaire et contrôles DDPP, tenue du registre d'élevage,
- Facturations, données comptables, stocks, prévisionnels, rapports d'activités,
- GT pisciculture et préparation du projet d'extension de la production
- Surveillance de la Couze Pavin, prévention des atteintes à l'environnement
- Suivi travaux, demande de devis,
- Participations aux réunions du bureau élargi, groupe de travail et DUERP,
- Analyses des rejets sur la Couze Pavin, Autocontrôle de la pisciculture,
- Livraisons productions aux communes, AAPPMA et Fédérations,
- Interventions surveillance et atteintes aux milieux sur demande,
- Conseils techniques aux AAPPMA.

- 8: AUTRES ACTIVITÉS

- Surveillance, contrôle
- Garderie, rapports de constatation : pollutions, dérivation, pompage etc...
- Signalement des pollutions : Lac des Hermines, Couze Pavin, station d'épuration
- Informations aux pêcheurs et aux Offices Tourismes
- Participation aux études et à la Technique (suivi OBL) pêches électriques, marquages
- Visites de l'exploitation : Centre de loisirs, écoles, collèges,
- Photos pour la Fédération 63,

PROJET SALMONICULTURE

Suites aux orientations du GT Pisciculture et suivant les orientations du PDPG (PGP) et du SDDLDP le CA de la FDPPMA 63 a choisi :

- La production et la fourniture d'alevins pour le 63 devra l'être en respect du PDPG
- De maintenir une production sous contrat pour d'autres Fédérations ou AAPPMA extérieures (c'est l'essentiel du chiffre de vente)
- Par contre en accompagnement du SDDLDP et devant la nécessité de fournir des poissons adultes (Trf et Tac) pour une partie de nos parcours, il est proposé de produire à Besse des poissons adultes uniquement destiné au SAPL du 63.
- Il faudra définir des ordres de priorité, l'idée étant de faire diminuer nos achats auprès des piscicultures privées sur les poissons adultes. **Nous ne pourrons pas satisfaire toute la demande des SAPL du 63.** La capacité de production étant limitée.
- **Il faut avoir conscience que ce processus demande un temps de production, la croissance des poissons à Besse sera plus faible que dans d'autres salmonicultures. Par contre nous avons une garantie sanitaire.**

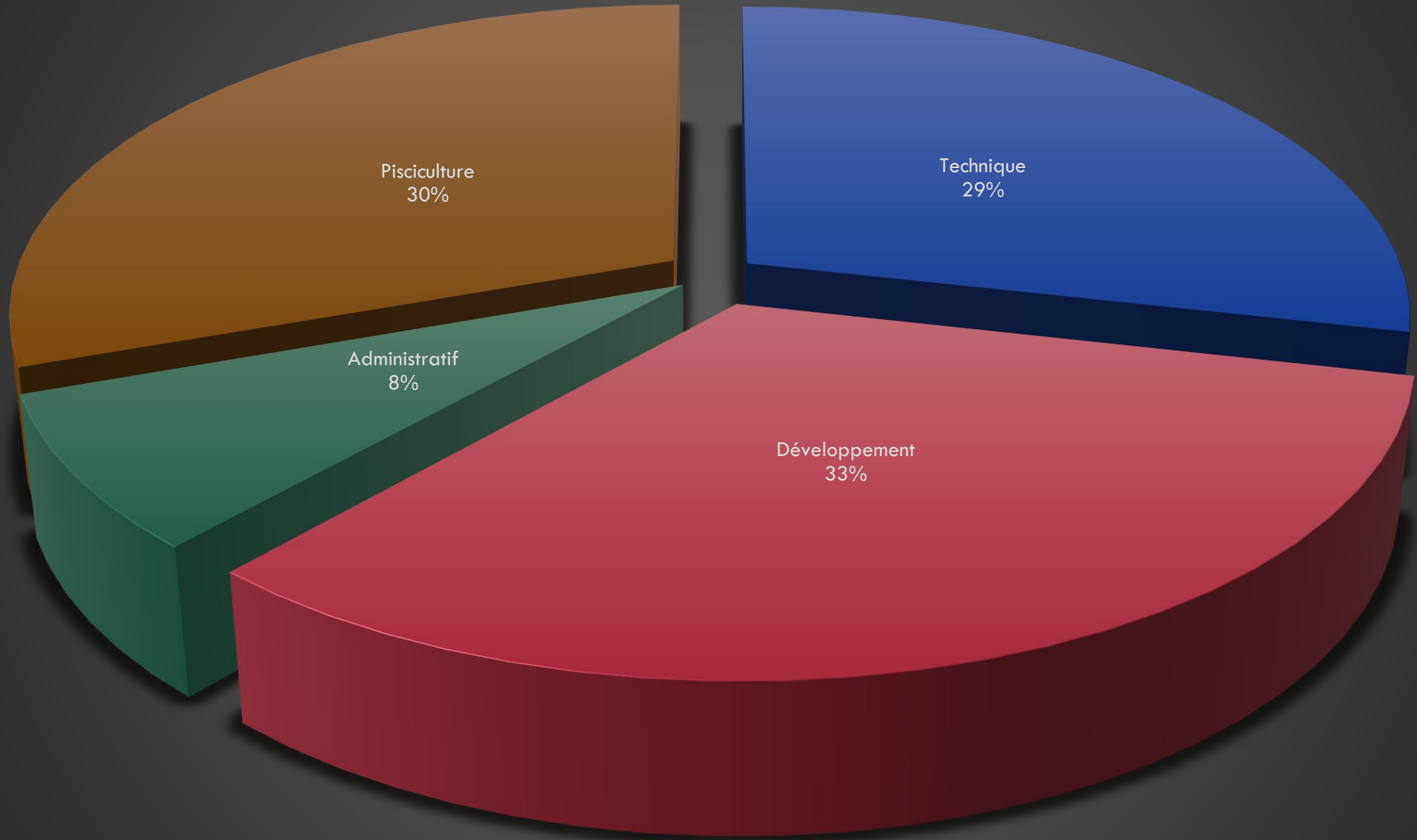


PROJET SALMONICULTURE

Contraintes techniques :

- Conservation de la qualité sanitaire de l'exploitation
- Amélioration et réorganisation des procédures d'élevage destinées au repeuplement en fonction des résultats d'études et des connaissances génétiques.
- Production de poissons pour les parcours de pêche du SDDL. Augmentation des volumes de stockage pour répondre à la demande, pour un meilleur grossissement.
- La PFD doit s'adapter à cette nouvelle demande qui nécessite l'installation de nouveaux bassins afin de permettre le grossissement des poissons. 2 Bassins de 25 m³ devraient être suffisants dans un premier temps, pour satisfaire à la demande du SDDL.
- Elevage des juvéniles en vue du grossissement. Augmentation des volumes de stockage sur les premières années d'élevage, favoriser la répartition par taille pour limiter l'auto-prédation et améliorer le bien-être animal. 4 Bassins supplémentaires de 8 m³ rempliraient cette fonction tout en améliorant également les conditions sanitaires de l'élevage.
- Optimiser la gestion de l'eau sur l'exploitation afin de produire les quantités de poissons nécessaires suivant notre AP

Proportion d'activité par service



PRÉVISIONNEL 2024

- MISE EN PLACE PGP ET SDDL
- SUIVI MRP AVEC AIDE SUR LA THÈSE BANABERA ET SUIVI INTERNE FD (24 POINTS)
- SUIVI SENTINELLE ACT (PGP) - 3 STATIONS PE + PRÉLÈVEMENT BIOTE (7 POINTS)
- ADN ENV (40 POINTS ENVIRON, PNRVA, API, PIGNOL...)
- PROSPECTIONS NOCTURNES D'ÉCREVISSES
- SUIVI DES PETITS AFFLUENTS DE L'ALLIER
- SUIVI DES LACS (SERVIÈRES, GUÉRY, PAVIN, QUEUILLE, FADES)
- PÊCHE DCE LAC 2 SITES
- RFID CLIDANE
- SUIVI EUROAPI
- THERMIE SIOULE ET BARRAGE EDF
- MISE EN PLACE DU RÉSEAU DE SUIVI THERMIQUE (RST) EN PARTENARIAT AVEC LES AAPPMA (101 SITES)
- SUIVI COURS D'EAU
 - API
 - CAM
 - CT DORE
- PÊCHES DE SAUVETAGES
- **ET TOUT LE RESTE !!!!!!!**

MERCI

